

Journée d'études

Les archives transnationales : définition, limites et enjeux

17 juin 2021 à l'Université de Picardie Jules Verne

La démocratisation des échanges s'appuie notamment sur des contrats et des traités qui forment les premiers éléments constituant des archives transnationales. L'étude des diverses sources telles que les contrats, accords commerciaux ou encore les échanges épistolaires relèvent de la *Lex Mercatoria* qui donne un encadrement juridique transnational et non étatique. Le travail de Léon Liagre de Sturler, *Les relations commerciales entre Gênes, la Belgique et l'Outremont*¹, paru en 1969 démontre une existence des archives transnationales. De plus, l'approche « micro-historique » impulsée par des historiens tels que Giovanni Lévi met en avant les échanges entre nations. Dans son œuvre *Le pouvoir au village : histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVIIe siècle* paru en 1989, il contextualise des sujets tels que la géographie, l'économie, la culture et l'idéologie ce qui prouve la diversité des domaines d'influence de la transnationalité des archives. La diversité des domaines d'influence implique donc une diversité d'archives ce qui pose la question de la définition des archives transnationales. En effet, si l'histoire transnationale se développe, s'appuie-t-elle pour autant sur des archives transnationales ? Certaines typologies comme les contrats tendent à suggérer qu'il existe des archives transnationales mais ces archives sont-elles uniquement liées aux échanges économiques ? Cela revient donc à poser une autre question, celle du contexte de production des archives transnationales. Par ailleurs, leur traitement s'installe dans une démarche historiographique transnationale comme le démontre Maria Pia Donato dans son ouvrage *Les archives du monde : quand Napoléon confisqua l'histoire* paru dans sa traduction française en 2020.

Les interrogations autour de ces archives et l'engouement qu'elles suscitent nous poussent à émettre la question suivante : est-ce un simple effet de mode ou une résultante de l'approfondissement de l'histoire comparé ? La production et l'évolution des sources sont mises en évidence par différents courants historiographiques comme celui précédemment évoqué

¹ Léone Liagre de Sturler, *Les relations internationales entre Gênes, la Belgique et l'Outremont d'après les archives notariales génoises (1320-1400)*, Bruxelles-Rome, Institut Belge de Rome, 1969, p. 21-23.

mais aussi par les réflexions des professionnels du monde des archives. Cela démontre que la circulation des documents indépendamment des frontières est légion au fil des siècles. Les archives coloniales ou départementales telles que celles de l'Algérie ou de la Savoie restent des exemples probants que la nature des archives est soumise à l'Histoire. Prolongeant l'intervention de l'archiviste du Commonwealth s'intégrant dans le programme du séminaire « In Search of Britain » organisé par des enseignants-chercheurs du département d'Anglais le 25 mai 2021, les étudiants de Master Histoire, Civilisations et Patrimoine (parcours Métiers des Archives et des Technologies appliquées) de l'Université de Picardie Jules Verne organisent une journée d'études autour de la définition des archives transnationales. Les objectifs de cette journée seront de définir les archives transnationales, leurs limites et enjeux à travers des exemples et les expériences des intervenants afin de distinguer les différences entre les termes « transnational » et « international » mais surtout de déterminer ce qui donne aux archives leur caractère transnational.

Comité d'organisation : AIGNEREL Romain, AMOURETTE Méghane, BOUCLY Charles-Alexandre, DEFORGE Valentin, DELETTRE Margot, DUTHILLEUL Morgane, STIENNES Léa, TOMAINE Lorrie, étudiants de Master 1 Histoire, Civilisations et Patrimoine de l'Université de Picardie Jules Verne.